

Epreuve - Matière : 101 - 0468

Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Le taux d'abstention en France a augmenté au cours des dernières décennies, atteignant environ 70 % au référendum de 2000 et près de 60% aux élections européennes de 2009. Cette abstention élevée pose un défi majeur à notre démocratie et peut même destabiliser notre système politique. En effet, comme s'interroge Gilles Rouet dans son article « L'abstention aux élections européennes de juin 2009. Une affaire de citoyenneté, d'identités et de culture », « est-il encore possible de considérer comme légitime le résultat d'un scrutin n'impliquant qu'un citoyen sur quatre ? » Il est donc essentiel, pour le fonctionnement de la démocratie, de comprendre l'abstention afin d'y apporter des solutions.

Que révèle l'augmentation de l'abstentionnisme sur le rapport des citoyens à la vie politique et quelles réponses est-il possible d'apporter à ce phénomène ?

Nous chercherons, dans un premier temps, à expliquer et à donner du sens à l'abstention. Puis, nous envisagerons les différentes solutions qui pourraient permettre de réduire le taux d'abstention.

L'augmentation de l'abstentionnisme peut s'expliquer par son extension au sein de nouvelles catégories d'électeurs, eux-mêmes motivés par des facteurs divers.

L'abstention, qui était un phénomène caractéristique des catégories défavorisées de la population, pour lesquelles elle constituait le prolongement d'une certaine marginalité sociale, s'étend désormais aux classes moyennes. Comme le note Alain Garrigou dans l'article « Dernière façade démocratique. L'abstention gagne les classes moyennes », l'explication purement sociologique de l'abstention,

excluant les plus pauvres du vote, ne tient plus aujourd'hui, puisque l'abstention touche les classes aisées et plus particulièrement les jeunes diplômés. Un constat similaire de l'extension de l'abstentionnisme à de nouvelles catégories de population est fait par Anne Muscel. Cette dernière constate, dans l'article « l'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », que l'abstention concerne, de plus en plus, des personnes diplômées, insérées socialement et intéressées par la vie politique, qui passent de 12,5% des abstentionnistes en 1995 à 18,7% aux élections présidentielles de 2002.

Ces nouveaux abstentionnistes choisissent de ne pas voter pour des raisons diverses, qui ne relèvent pas forcément d'un rejet total du politique. Anne Muscel note ainsi un fort abstentionnisme lié à l'indécision devant les différents candidats et programmes. De même, Gilles Rouet, dans son article sur l'abstention aux élections européennes de 2009, cite différentes analyses de l'abstention. Par exemple, l'abstentionnisme « antipoliticien » ne serait pas le fait d'un citoyen dépolitisé, mais plutôt d'un citoyen déçu par l'offre politique et préférant investir d'autres modes d'expression politique que celui du vote, notamment sur les blogs et réseaux sociaux.

Nous pouvons nous interroger sur le sens à donner à l'abstention qui, si elle déstabilise le système, ne correspond pas forcément à un rejet de la démocratie indirecte.

Cette position de rejet face à la démocratie indirecte est exprimée en 1973 par Jean-Paul Sartre dans « Elections, piège à cons ». Dans ce texte, le philosophe justifie l'abstention par l'imperfection fondamentale de la démocratie indirecte, qualifiée de « mystification ». Puisque ce système consiste en une confiscation du pouvoir du peuple qui est remis aux mains des partis politiques, voter reviendrait à affirmer l'« impuissance institutionnalisée » du citoyen. Ainsi, il ne sert à rien de voter, il faudrait plutôt lutter pour un nouveau système politique.

Cette position radicale face au vote est critiquée par Isabelle Garo sur le plan théorique. Dans l'article « Pourquoi voter ? », l'auteure rappelle en effet que l'abstention et le refus du vote qui représente un refus radical de l'élection n'est pas sans faille : l'abstention peut favoriser les classes dominantes et le vote est bien une conquête populaire et un outil de pouvoir du peuple. De plus, le rejet du vote et de la démocratie indirecte ne semble pas être une raison importante pour l'absten-

tionnisme. Anne Muaxel note ainsi que, malgré des taux d'abstention élevés aux élections, 92% des Français considèrent que voter est un devoir important. De fait, l'abstention ne serait donc pas à interpréter comme un refus radical du vote ou de la démocratie indirecte en tant que système politique.

Si l'abstentionnisme augmente, il n'est donc pas à interpréter comme un total désintérêt pour la politique, ni comme un rejet radical du système de la démocratie indirecte. Pour Anne Muaxel, l'abstention serait même une nouvelle forme d'expression politique révélatrice, au final, d'une certaine vitalité démocratique. Cependant, puisque notre système démocratique est fondé sur le vote, il nous faut nous interroger sur les manières de redynamiser l'investissement des citoyens dans les échéances électorales.

Une première piste, pour réduire l'abstentionnisme, serait de lever, autant que possible, les obstacles techniques au vote.

Pour cela, il est possible de faciliter l'inscription sur les listes électorales afin de rendre le vote possible à ~~la~~ toute la population. Plusieurs projets peuvent être envisagés, comme le remarquent Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen et Benoît Verrier dans le rapport « Non-inscrits, mal inscrits et abstentionnistes. Diagnostic et pistes pour une réforme de l'inscription sur les listes électorales ». D'une part, il pourrait s'agir d'améliorer les dispositifs d'inscription existants, pour faciliter l'inscription des catégories moins insérées (SDF, gens du voyage, personnes en détention) ou pour inscrire automatiquement les nouveaux votants (nouveaux majeurs, personnes ayant acquis la nationalité française ou personnes ayant regagné leurs droits civiques après une condamnation). D'autre part, une perspective plus ambitieuse consisterait à mettre en place une inscription d'office universelle, à l'exemple de certains pays européens. Ce système ferait peser le coût de l'inscription sur la collectivité, et non plus sur les individus. Toutefois, les conditions d'une mise en place d'une inscription d'office universelle ne sont pas réunies en France, dans la mesure où il n'existe pas de déclaration domiciliaire obligatoire en l'état actuel du droit.

Un autre obstacle technique qui pourrait être levé est celui de l'obligation de se rendre au bureau de vote. Le vote électronique à distance pourrait résoudre ce problème et permettre à des électeurs de voter depuis un lieu de vacances, par exemple. Comme le rapportent Stéphane Foucart et Stéphane Mandard, dans l'article « Le vote électronique peut-il réduire

l'abstentionnisme ? », des expérimentations ont été menées dans certaines communes françaises dès 2002. Toutefois, le vote électronique pose des questions de sécurité et d'inégalités face à l'outil numérique qui peuvent être des obstacles concrets à sa mise en place. Il est aussi possible de craindre, symboliquement, une dévalorisation du vote qui perdrait de son caractère cérémoniel.

En plus de ces ~~solutions~~ techniques, il convient d'envisager des changements politiques pour combattre l'abstentionnisme.

En effet, comme le note Gilles Ronet, les solutions techniques proposées n'ont qu'une efficacité limitée. L'abstention révèle un certain malaise face à la vie politique. Selon l'analyse de l'auteur, le problème plus profond se situe dans l'avènement d'une « démocratie d'opinion », médiatique et continue, qui dévalue le vote. Pour un autre auteur, Alain Garrigou, l'abstention révèle un sentiment d'impuissance de l'État face à l'économie et au marché. Ce sentiment détourne les citoyens du vote, perçu comme inutile. Il faudrait alors, pour véritablement lutter contre l'abstentionnisme, « donner aux électeurs de nouvelles raisons de voter » en réinvestissant la sphère politique et en leur offrant de véritables choix face à un ordre économique perçu comme inévitable.

L'abstention est un phénomène complexe : il n'existe pas de profil unique de l'abstentionniste ni de facteur unique au choix de ne pas voter. L'abstention ne semble pas révéler un total désintérêt pour les questions politiques ou un rejet radical de la démocratie indirecte. Toutefois, il s'agit bien de l'expression d'un malaise avec la vie politique telle qu'elle se présente actuellement aux électeurs. Les solutions techniques visant à faciliter le vote ne peuvent alors être suffisantes pour réduire significativement l'abstention. Il faut, comme l'écrit pour Isabelle Garo « repolitiser le jeu électoral » pour redonner du sens à la participation électorale.